Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 073-200086882-20260109-DVD2026008-DE

COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE

DECISION N° 2026-008

OBJET : Concession de case au columbarium de Valgelon-La Rochette du 09/01/2026 – Famille CHERY Monique

Monsieur David ATES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 à L.2122-26 relatifs aux attributions du Maire exercées au nom de la commune,

VU la délibération n° 2021/01/04 du 12 mars 2021 N°2021/01/04 du 12 mars 2021, donnant délégation de compétences à Monsieur le Maire sur la base de l'article L2122-22-5e du Code général des Collectivités Territoriales,

VU la demande présentée par Madame CHERY Monique, domiciliée au 24 Rue du Docteur Jules Milan à VALGELON-LA ROCHETTE (73110) et tendant à obtenir une concession de case columbarium dans l'espace cinéraire de La Rochette, à l'effet d'y fonder la sépulture particulière de sa famille,

DECIDE

Article 1 : Il est accordé, dans le cimetière communal au nom du demandeur susvisé une concession au columbarium 1 case B, pour une durée de 30 années à compter du 9 janvier 2026.

Article 2 : La concession est accordée à titre de concession nouvelle.

Article 3 : La concession est accordée moyennant la somme totale de 700 € (sept cents euros) qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° de bordereau 5, mandat 49 du 20 janvier 2026.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Article 5 : Le Maire et la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat dans le département et publiée/notifiée/affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Valgelon-La Rochette, le 9 janvier 2026

Le Maire,
David ATES

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 12/01/2026 et de sa publication ou notification le 12/01/2026

COMMUNE VALGELON-LA ROCHETTE (Savoie)